

En Valais, un legs exceptionnel pour le musée d'art

DON Conformément aux dispositions testamentaires de la mécène Brigitte Mavromichalis, l'établissement a reçu 45 œuvres d'art et un fonds de 15 millions de francs. Un geste d'autant plus exceptionnel que la tradition du mécénat est rare dans le canton

GRÉGOIRE BAUR

@GregBaur

Un moment historique. Un legs exceptionnel. Un jour à marquer d'une pierre blanche. Les mots d'Alain Dubois, le chef du service valaisan de la culture, ne semblent pas assez forts pour qualifier ce que représente le cadeau que vient de recevoir le Musée d'art du Valais. La défunte mécène Brigitte Mavromichalis – installée à Martigny depuis 1993 – a décidé, selon ses dispositions testamentaires, de faire don de sa collection d'œuvres d'art privée et d'un fonds de 15 millions de francs à l'établissement.

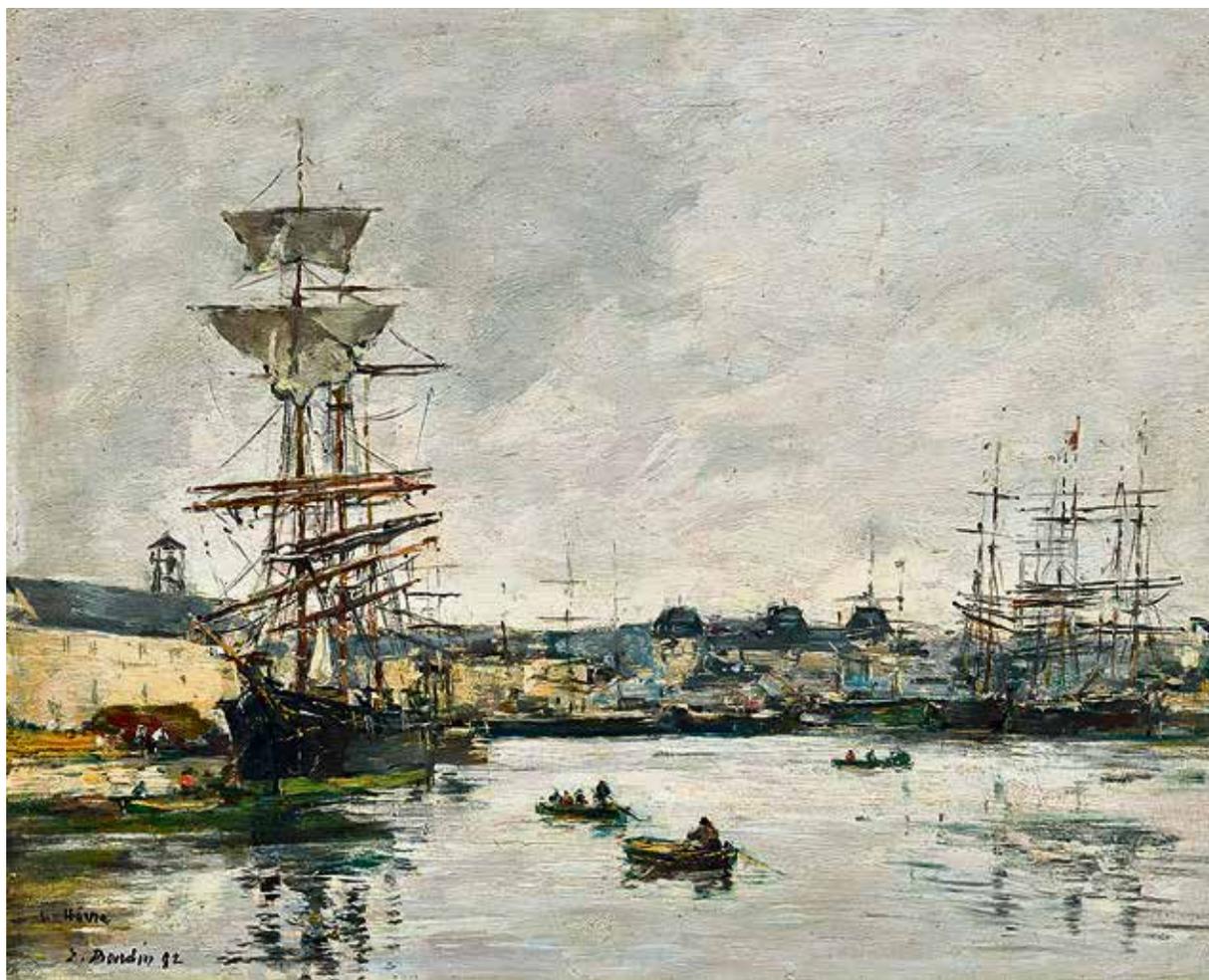
«C'est un legs qui nous honore et qui nous oblige, nous saurons nous en montrer dignes», assure Alain Dubois, qui témoigne d'une «reconnaissance chaleureuse pour ce magnifique cadeau». Un cadeau qui se compose notamment de 45 œuvres de peintres locaux, comme Félix Vallotton ou Hans Erni, mais aussi internationaux, à l'image des Français Eugène Boudin, Bernard Buffet et Serge Poliakoff ou du Cubain Wifredo Lam.

La passion privée de Brigitte Mavromichalis, qui ornait les murs de son appartement martignerain, est devenue bien public et s'admire désormais au musée. «Elle nous a légué toute sa collection, composée de plus d'une centaine d'œuvres, et nous avons opéré un choix, en respectant les critères de notre politique d'acquisition», indique Laurence Schmidlin, la directrice du Musée d'art du Valais.

Les 45 œuvres léguées ne sont pas problématiques

Les œuvres restantes, dont la qualité est moindre, sont rendues à la personne instituée héritière universelle de la donatrice, car, «il ne sert à rien d'avoir des dépôts remplis d'œuvres qui ne seront jamais exposées», appuie Laurence Schmidlin.

Au printemps 2021, six ans après le décès de la mécène et une fois la suc-



«Le Havre, bassin Casimir Delavigne» d'Eugène Boudin, 1892, huile sur bois, 33 x 41 cm. Sion, Musée d'art du Valais. Legs de Brigitte Mavromichalis, 2023. (PHOTO MICHEL MARTINEZ/MUSÉES CANTONAUX DU VALAIS)

cession close, les autorités ont pris connaissance de ce legs exceptionnel. Si elles ne communiquent que deux ans plus tard sur le sujet, c'est qu'elles ont dû s'assurer de la provenance des œuvres et de leur historique irréprochable: en vérifiant par exemple qu'elles n'avaient pas été spoliées par le régime nazi. «Pour chaque don, nous menons ce genre d'études [en l'occurrence confiée à une entreprise spécialisée, ndlr], pour nous assurer qu'il respecte le code de déontologie du Conseil international des musées», précise Mathias Reynard, le ministre valaisan de la Culture.

En l'état des connaissances, les 45 œuvres léguées ne sont donc pas problématiques. La collection du Musée d'art s'est principalement constituée

au travers de donations, comme celles des peintres de l'Ecole de Savièse Raphaël Ritz et Raphy Dallèves qui ont permis de donner naissance à l'établissement. Pour autant, la tradition des mécènes n'est que peu développée en Valais, contrairement à d'autres cantons comme Genève. Il y a certes Léonard Gianadda et Béran-gère Primat, mais c'est à peu près tout. D'où le caractère exceptionnel du geste de Brigitte Mavromichalis. D'autant plus qu'il s'accompagne d'un fonds de 15 millions de francs.

De nouvelles acquisitions extraordinaires

Directrice des Musées cantonaux, Marie Rochel voit dans ce legs «une preuve de la reconnaissance du tra-

vail du Musée d'art du Valais et une marque de confiance». Si la donatrice n'avait émis aucune condition d'usage ou affectation déterminée, le service de la culture a décidé de rédiger un règlement interne concernant l'usage de ce fonds. Il sera utilisé sur une période maximale de trente ans, à raison de 500 000 francs par année. Cet argent servira à l'entretien de la collection léguée par Brigitte Mavromichalis, mais aussi au financement de projet du Musée d'art du Valais, de mandats de recherche ou de prix et de bourses d'encouragement. Et Marie Rochel de préciser que le fonds permettra aussi de réaliser «des acquisitions extraordinaires que l'on ne peut se permettre avec le budget d'acquisition actuel». ■